

## Chapitre 5 - Le diplôme : un passeport pour l'emploi ?

Le chapitre s'inscrit dans le thème du programme, « **Formation et emploi** ».

Le chapitre vise à montrer l'intérêt du diplôme dans la recherche et l'obtention d'un emploi qualifié, stable, bien rémunéré. Qui dit passeport pour l'emploi sous-entend faible risque de chômage.

### Problématique : Un niveau de diplôme favorise-t-il toujours l'accès à l'emploi ?

#### Objectifs :

- **Notions à découvrir :** Emploi, qualification et capital humain
- **Vous serez capable :**
  - De Distinguer emploi qualifié/emploi non qualifié
  - D'expliquer la relation niveau de diplôme et emploi
  - D'expliquer la relation nature du diplôme et emploi
  - D'expliquer la relation entre diplôme et chômage
  - De définir capital humain
  - D'expliquer en quoi l'éducation est un investissement en capital humain
  - D'expliquer la relation niveau de diplôme et origine sociale



#### Plan du chapitre :

- I. **La relation entre le diplôme et l'emploi.**
  - A. Le niveau de diplôme procure de nombreux avantages.
  - B. La nature du diplôme influence également l'accès à l'emploi.
- II. **La poursuite des études : un choix ?**
  - A. Le capital humain : une question d'investissement.
  - B. Mais les inégalités persistent en matière d'accès aux diplômes.



## Chapitre 5 - Le diplôme : un passeport pour l'emploi ?

### I. La relation entre le diplôme et l'emploi.

**Indication complémentaires :** A partir de données chiffrées, on analysera la relation entre le niveau et la nature des études poursuivies et l'accès à un emploi plus ou moins qualifié.

**Question :** Le diplôme est-il encore important dans notre société ?

Les élèves abordent la question de la valeur du diplôme. (repérer les préjugés des élèves)

#### A. Le niveau de diplôme procure de nombreux avantages.

**Sensibilisation** – Vidéo : offre d'emploi fictive « Dagobert recrute »

**Question :** Dressez le portrait type du candidat ou de la candidate idéale pour occuper cet emploi.

**Définition** de la notion « **emploi** » : situation d'une personne qui occupe un travail rémunéré et déclaré.

Pour aider les élèves, il est possible de passer par les questions suivantes :

- Pour être embauché dans cette entreprise, faut-il être diplômé ?
- Si oui, quel type de diplôme ?
- Quel est le type de poste recherché ?
- Quelles qualités faut-il avoir pour satisfaire aux besoins du poste ?
- Toutes les qualités requises pour ce poste sont-elles sanctionnées par un niveau de diplôme ?
- Quel niveau de salaire peut-on souhaiter en occupant ce poste ?

Le **document 1 p102** sera exploité dans cette sous-partie (Ce document permet de montrer aux élèves qu'un seul document peut révéler de nombreuses informations)

## Les bénéficiaires individuels

### Situation des jeunes trois ans après la fin de leur formation initiale (en %)

Niveau de diplôme	Taux de chômage	Part des jeunes en CDI ou fonctionnaires	Part des jeunes en emploi de cadres ou prof. intermédiaires	Salaire mensuel médian (euros courants)
Sans diplôme	40	37	19	1 140
CAP ou BEP	24	54	14	1 200
Bac général	19	43	45	1 200
Bac + 2	9	68	68	1 460
Bac + 5	9	79	94	2 000
Doctorat	5	59	99	2 220

Champ : Jeunes issus de formation initiale en 2006-2007.

Source : Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications),  
Génération 2007 : enquête 2010.

Nous allons présenter l'intérêt d'être diplômé.

Question posée aux élèves : Quels seraient les avantages d'être diplômé pour accéder à un emploi ?

- .....
- .....
- .....

→ Un niveau de diplôme élevé facilite l'entrée dans la vie active : les plus diplômés sont beaucoup moins touchés par le chômage.

Avant de travailler sur le document statistique

Découverte de la notion du chômage :

- Définition du chômage
- Définition de la population active
- Test rapide : « vrai-faux »
- Taux de chômage

Vidéo sur l'accès à l'emploi pour les diplômés.

Retour sur le **document 1 p 102**

## Les bénéfices individuels

Situation des jeunes trois ans après la fin de leur formation initiale (en %)

Niveau de diplôme	Taux de chômage	Part des jeunes en CDI ou fonctionnaires	Part des jeunes en emploi de cadres ou prof. intermédiaires	Salaire mensuel médian (euros courants)
Sans diplôme	40	37	19	1 140
CAP ou BEP	24	54	14	1 200
Bac général	19	43	45	1 200
Bac + 2	9	68	68	1 460
Bac + 5	9	79	94	2 000
Doctorat	5	59	99	2 220

Champ : Jeunes issus de formation initiale en 2006-2007.

Source : Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications),  
Génération 2007 : enquête 2010.

Questions posées aux élèves :

- **Proposez une lecture du chiffre « 40 ».**

Erreurs attendus des élèves :

- ne pas utiliser le champ, (reprendre avec les élèves la définition d'une formation initiale (La formation initiale désigne la première formation obtenue au terme d'un cycle d'étude. Elle s'oppose à la formation continue.)
- élargir le champ à toute la population
- ne pas intégrer l'année...

Réponse : En 2010 sur 100 jeunes actifs issus de formation initiale en 2006 et 2007 et sortis sans diplôme 40 étaient au chômage.

- **Quel constat peut-on faire à partir de la colonne 1 ? (Vous devez justifier à l'aide de données chiffrées)**

Attente :

**Un niveau de diplôme élevé facilite l'entrée dans la vie active : les plus diplômés sont beaucoup moins touchés par le chômage. Comparaison entre les diplômés du supérieur et les sans diplôme.**

→ **Un niveau de diplôme élevé permettrait un meilleur accès aux emplois en CDI ?**

**Vidéo** de sensibilisation sur l'importance d'un CDI pour un jeune.

**Point définition - CDI** : contrat de travail sans limitation de durée

Retour sur le **document 1 p102**

## Les bénéfices individuels

Situation des jeunes trois ans après la fin de leur formation initiale (en %)

Niveau de diplôme	Taux de chômage	Part des jeunes en CDI ou fonctionnaires	Part des jeunes en emploi de cadres ou prof. intermédiaires	Salaire mensuel médian (euros courants)
Sans diplôme	40	37	19	1 140
CAP ou BEP	24	54	14	1 200
Bac général	19	43	45	1 200
Bac + 2	9	68	68	1 460
Bac + 5	9	79	94	2 000
Doctorat	5	59	99	2 220

Champ : Jeunes issus de formation initiale en 2006-2007.

Source : Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications),  
Génération 2007 : enquête 2010.

**Question : Proposez une lecture avec la donnée « 79 »**

Une réponse rapide des élèves est attendue compte tenu de la lecture de la première colonne faite précédemment.

**Réponse :** En 2010, sur 100 jeunes actifs issus de formation initiale et sortis avec un bac +5 en 2006 et 2007, 79 étaient en CDI ou fonctionnaire.

**Question : Quel lien peut-on établir entre diplôme et CDI ? (Vous devez justifier à l'aide de données chiffrées)**

→ Un niveau de diplôme élevé permettrait un meilleur accès aux emplois les plus qualifiés ?

**Sensibilisation** - vidéo : recherche d'emploi pour une diplômée.

*Quel emploi recherche cette personne, et pourquoi peut-elle prétendre à de telles responsabilités ?*

**Point définition :** **Qualification**

On peut distinguer la **qualification de l'emploi** de la **qualification individuelle**.

**Qualification de l'emploi** : elle correspond aux aptitudes requises par l'employeur pour occuper un poste de travail

**Qualification individuelle** : elle désigne l'ensemble des connaissances et savoir-faire qu'est susceptible de mettre en œuvre un individu. Elle regroupe donc l'ensemble de ses capacités acquises.

**Question posée aux élèves :** *Comment distinguer un emploi qualifié d'un emploi non-qualifié ?*

**Réponse :**

Un emploi est défini comme qualifié si son accès nécessite de posséder une formation spécifique en début de carrière.

Un emploi est défini comme non-qualifié si son accès ne nécessite pas de posséder une formation spécifique en début de carrière.

Activité autour du **document 2 p98**

Catégorie socioprofessionnelle	1982-1984	2007-2009
Cadres	9	17
Professions intermédiaires	16	19
Techniciens	8	7
Employés qualifiés	18	18
Employés non qualifiés	12	15
Ouvriers qualifiés	19	17
Ouvriers non qualifiés	16	8
Autres salariés (militaires du contingent)	3	0
Total <sup>1</sup>	100	100

Source : *Dares Analyses* n° 66, septembre 2011, et n° 22, mars 2012.

**Point définition :**

**Catégories socioprofessionnelles** : Ensemble d'individus regroupés par l'INSEE sur la base de leurs professions et possédant des caractéristiques sociales similaires.

**Questions :**

- **Proposez une phrase pour exprimer le chiffre entouré « 19 ».**

En France, entre 2007 et 2009, sur 100 salariés, 19 travaillaient dans la catégorie socioprofessionnelle « Professions intermédiaires ».

- **Quelles transformations apparaissent dans ce document ?**

- La progression des emplois qualifiés (professions intermédiaires) ou très qualifiés (cadres) est de 11 points,
- alors que dans le même temps la part des ouvriers non qualifiés baisse de 8 points.

- **Quelle est la condition pour pouvoir occuper un emploi qualifié.**

Il faut avoir un diplôme, cela permet de revenir à la nécessité d’avoir un diplôme.

→ On peut parler du micro lycée au lycée A. Peugeot. Pourquoi des décrocheurs acceptent de revenir au lycée + vidéo

Retour sur le **document 1 p102**

## Les bénéficiaires individuels

### Situation des jeunes trois ans après la fin de leur formation initiale (en %)

Niveau de diplôme	Taux de chômage	Part des jeunes en CDI ou fonctionnaires	Part des jeunes en emploi de cadres ou prof. intermédiaires	Salaire mensuel médian (euros courants)
Sans diplôme	40	37	19	1 140
CAP ou BEP	24	54	14	1 200
Bac général	19	43	45	1 200
Bac + 2	9	68	68	1 460
Bac + 5	9	79	94	2 000
Doctorat	5	59	99	2 220

Champ : Jeunes issus de formation initiale en 2006-2007.

Source : Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications),  
Génération 2007 : enquête 2010.

**Questions :**

- **Donnez la signification de la donnée « 94 »**
- **Comparez la situation des bac+5 et des sans diplôme**

**Bilan :** le diplôme permet un meilleur accès aux emplois qualifiés. Il faut justifier à l’aide de données chiffrées.

→ Un niveau de diplôme élevé permettrait un meilleur accès aux emplois les mieux rémunérés ?

Retour sur le document 1 p102

## Les bénéfices individuels

### Situation des jeunes trois ans après la fin de leur formation initiale (en %)

Niveau de diplôme	Taux de chômage	Part des jeunes en CDI ou fonctionnaires	Part des jeunes en emploi de cadres ou prof. intermédiaires	Salaire mensuel médian (euros courants)
Sans diplôme	40	37	19	1 140
CAP ou BEP	24	54	14	1 200
Bac général	19	43	45	1 200
Bac + 2	9	68	68	1 460
Bac + 5	9	79	94	2 000
Doctorat	5	59	99	2 220

Champ : Jeunes issus de formation initiale en 2006-2007.

Source : Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications),  
Génération 2007 : enquête 2010.

#### Avant d'exploiter le document → point méthode sur la médiane

- Petit exercice pour différencier la médiane de la moyenne
- Définition d'une médiane
- Définition d'une moyenne

#### Questions sur le document

- *Intégrer dans une phrase les données concernant le salaire mensuel médian des sans diplôme et des bac+5.*
- *Quel constat pouvez-vous faire ?*

## B. La nature du diplôme influence également l'accès à l'emploi.

### Activité autour d'un texte

L'insertion des jeunes à ce niveau est très hétérogène. Avec un taux de chômage par filières compris entre 1 % et 16 % trois ans après la sortie de formation, les rémunérations médianes à cette même période sont comprises dans une fourchette de 1 190 à 1 600 euros. Certains diplômes professionnels fournissent un avantage réel en termes d'insertion mais également en termes de stabilisation dans l'emploi par rapport aux diplômes généraux de même niveau.

Les sortants d'écoles d'art éprouvent de réelles difficultés sur le marché du travail avec, notamment, un taux de chômage et une proportion de jeunes travaillant à temps partiel particulièrement élevés trois ans après leur sortie de l'école. À l'inverse, les sortants de bac+2 santé-social connaissent toujours des modalités d'insertion très favorables : très peu au chômage à la même époque, très nombreux sur des emplois à durée indéterminée, leur salaire médian est de 1 600 euros net par mois. Près d'un dixième d'entre eux se sont installés à leur compte (contre seulement 4 % de l'ensemble des sortants de l'enseignement supérieur).

Les diplômés de BTS et DUT ont, globalement, des taux de chômage comparables trois années après avoir quitté le système de formation (8 %). Mais, à l'issue des deux diplômes, les sortants des filières tertiaires connaissent toujours des difficultés supérieures à ceux des filières industrielles. Ainsi, si les diplômés de BTS ou de DUT « Mécanique, électricité, électronique » et les BTS de « Génie civil » ont des modalités d'insertion très favorables eu égard aux différents indicateurs retenus, ceux de commerce-vente ou information-communication rencontrent davantage de difficultés avec des taux de chômage, des parts de temps partiel et de contrats à durée déterminée systématiquement supérieurs ainsi que des salaires médians systématiquement inférieurs.

Notes Emploi Formation n°43, *De l'enseignement supérieur à l'emploi : voies rapides et chemins de traverse*, octobre 2009, Cereq.

#### Question :

- **Quelle est l'influence de la nature du diplôme sur l'accès à l'emploi ?**

Les élèves doivent rédiger un paragraphe argumenté (type AEI : Affirmation, Explication et Illustration)

**Point méthode :** AEI

## II. La poursuite des études : un choix ?

### A. Le capital humain : une question d'investissement.

**Indications complémentaires : On montrera que la poursuite d'études supérieures est un investissement en capital humain**

Découverte de la définition du **capital humain** : ensemble des capacités, connaissances et compétences que les personnes acquièrent par l'éducation, la formation et l'expérience.

#### Document 2 p102

### Les bénéfices économiques et sociaux

La question, au niveau de la société, est de savoir si investir dans l'éducation est « socialement rentable », c'est-à-dire si cela produit, pour la collectivité dans son ensemble, des « bénéfices sociaux » tels que la croissance, une meilleure intégration sociale, un civisme renforcé, un bien-être accru... [...]

L'éducation, un « capital » (humain) facteur de croissance ? [...] Fondamentalement, c'est néanmoins la conviction que

l'éducation est un investissement qui justifie que les pays y consacrent une part importante de leur richesse (près de 7 % du PIB pour la France) ; un investissement, c'est-à-dire une dépense censée produire dans l'avenir un supplément de richesse économique et de bien-être pour la collectivité.

Marie Duru-Bellat, *L'inflation scolaire*, La République des idées, Éditions du Seuil, 2006.

#### Vocabulaire

##### Le capital humain

Ensemble des capacités, connaissances et compétences que les personnes acquièrent par l'éducation, la formation et l'expérience.

- 1 Que signifie l'expression « socialement rentable » ?
- 2 À la vue des avantages de l'éducation, quelle institution doit prendre en charge ce service ?
- 3 Pourquoi peut-on parler d'investissement en capital humain ?

**Question 1** : l'expression « socialement rentable » signifie que non seulement les salariés bénéficient de nombreux avantages liés à leur poursuite d'études, mais aussi que la collectivité en retire de nombreux bénéfices tels qu'une meilleure croissance économique, une meilleure intégration sociale, un civisme renforcé, un bien-être accru...

**Question 2** : Ce sont donc les pouvoirs publics, qui doivent prendre en charge par l'intermédiaire des impôts

**Pouvoirs publics** : Etat et collectivités territoriales (qui rémunère les enseignants, qui a la responsabilité de la construction et de l'entretien des écoles primaires, collèges et lycées)

### Qui d'autres participent au financement de l'éducation ?

Les entreprises et les familles

**En 2013, La dépense intérieure en éducation s'élevait à 144,8 milliards d'euros.**

**On peut aborder la question du coût d'un élève du secondaire : 9660 euros**

*Cette somme justifie l'intervention des pouvoirs publics, les familles à elle seule ne pourraient pas assumer de telles dépenses.*

### **Question 3** :

Un **investissement** pour une entreprise consiste à engager des dépenses immédiates (construction de nouveaux bâtiments, achats de machines plus performantes...) avec l'espoir d'en dégager des bénéfices plus tard.

Les dépenses d'éducation peuvent être considérées comme un investissement en capital humain car les dépenses immédiates en matière d'éducation (de la part des pouvoirs publics ou des familles) doivent permettre de procurer des bénéfices dans le futur, non seulement individuels mais également économiques et sociaux, une fois les études terminées.

## B. Mais les inégalités persistent en matière d'accès aux diplômes

**Indications complémentaire :** ...mais qu'elle est aussi influencée par le milieu social.

**Vidéo :** les inégalités à l'école, M6

**Question :** Quel constat peut-on faire à partir du reportage ?

Activité autour du document 2 p104

**Tout le monde ne fait pas le même type d'études supérieures**  
**Origine sociale des nouveaux bacheliers s'inscrivant dans les principales filières de l'enseignement supérieur en 2011 (en %)**

Origine sociale	Université (faculté et IUT)	Classe préparatoire aux grandes écoles	Section de technicien supérieur
Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	10,5	10,5	10,3
Professions libérales, cadres, enseignants	29,8	49	13,2
Professions intermédiaires	14,4	12,1	12,6
Employés	15,2	9,3	15,6
Ouvriers	13,8	6,3	21,4
Retraités, inactifs	10,2	6	11,4
Indéterminé	6	6,8	15,6

**Question 1 :** Faites une phrase pour exprimer la signification des données entourées.

**Question 2 :** Que nous montre ce document sur les différences de poursuite d'études entre les enfants de professions libérales, cadres, enseignants et les enfants d'employés ou d'ouvriers ?

**Pour aller plus loin et pour montrer que les inégalités se creusent dans le temps:**

- ➔ Dans les années 50, 29% des étudiants des grandes écoles étaient d'origine populaire.
- ➔ Dans les années 90 ce taux tombe à 9%.
- ➔ La sélection sociale se fait donc plus tard mais elle a lieu.
- ➔ Les enfants d'ouvriers, qui représentent 40% des élèves de 6ème, ne représentent plus que 8% des élèves des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). A l'inverse, 15% des élèves de 6ème sont des enfants de cadres contre 55% des étudiants des CPGE.

**Question 3 :** Comment pouvez-vous expliquer la surreprésentation des enfants de professions libérales, cadres, enseignants en classe préparatoires ?

Les familles de professions libérales, cadres et enseignants ont une bonne connaissance du système scolaire français. Elles connaissent parfaitement les filières et les diplômes qui sont fortement appréciés sur le marché du travail et qui permettront à leurs enfants d'accéder à un emploi très qualifié et bien rémunéré.

Utilisation des chapitres 3 et 4, les familles aisées transmettent dans le cadre du processus de socialisation des normes, des valeurs et des pratiques culturelles valorisées par l'école (culture légitime...) Ce qui leur permet de mieux réussir dans les filières prestigieuses.